

POLITIQUE DES FAMILLES ET DES PERSONNES ÂÎNÉES

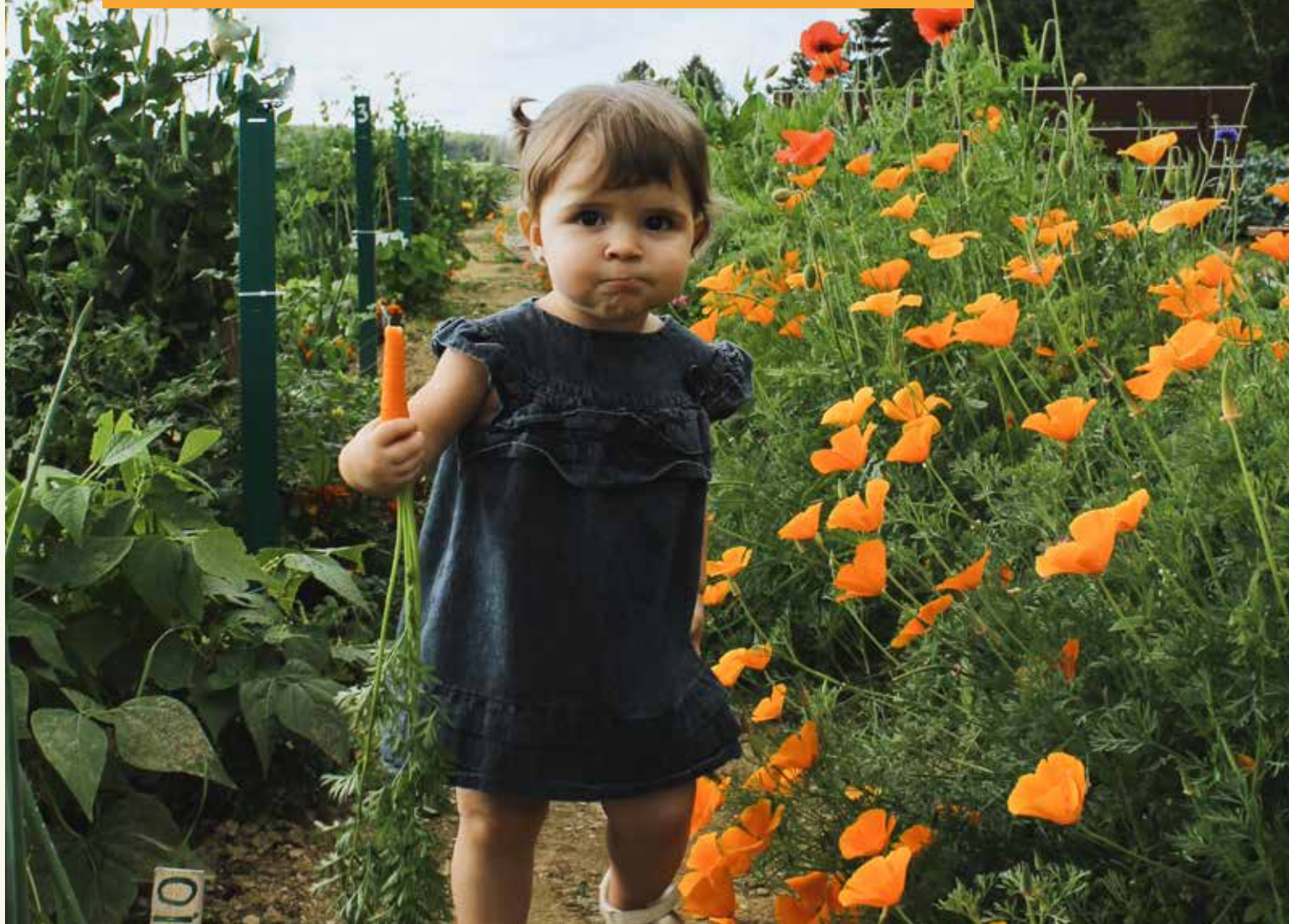


Photo : Sylvie Gallant

POLITIQUE DES FAMILLES ET DES PERSONNES ÂÎNÉES

Coordination et rédaction: MRC Avignon

Correction: Marie-Ève Allard

Graphisme et mise en page: Fleurdelise Dumais



En partenariat avec :

Québec 



TABLE DES MATIÈRES

Mot du préfet	4
Mot du représentant des dossiers familles et personnes âgées	5
Présentation du comité de pilotage	6
Le territoire	7
Fondements de notre politique	8
La démarche	11
Portrait statistique de la population de la MRC Avignon	13
Axes d'intervention les constats et les grandes orientations	19

MOT DU PRÉFET

Vous avez entre les mains la première politique des familles et des personnes âgées de la MRC Avignon. Je suis très fier de cette réalisation, parce qu'elle marque une fois de plus notre engagement à améliorer l'environnement de vie de notre population.

Au cours des dernières années, la MRC Avignon s'est positionnée comme un leader dans le développement à la fois économique et social de son territoire. Nous avons pris en charge la démarche en développement social afin de bien se concerter avec les organismes qui travaillent pour le bien-être de la population. Cet engagement nous permet de mettre à profit tous les leviers de développement pour faire avancer les dossiers et avoir des répercussions positives et réelles sur le milieu de vie de notre communauté.

Les 11 municipalités de la MRC Avignon se sont attelées à la tâche pour bien caractériser la population et analyser ses besoins. Je remercie toutes les personnes qui se sont engagées dans les comités pour préparer les nouvelles politiques. L'imposition du confinement causée par la pandémie a alourdi la démarche, mais les membres des comités ont tenu bon. Je souligne leur engagement.

Je remercie également l'équipe qui a travaillé avec ces personnes pour bien cibler les actions porteuses.

Nous travaillerons avec ténacité pour mettre en œuvre les actions mises de l'avant dans cette politique.

Bonne lecture.

Mathieu Lapointe
PRÉFET DE LA MRC AVIGNON



MOT DU REPRÉSENTANT DES DOSSIERS FAMILLES ET PERSONNES ÂÎNÉES

Je suis très heureux de vous présenter cette première politique des familles et des personnes âgées de la MRC Avignon. Jusqu'à maintenant, les municipalités s'étaient dotées de politiques et de plans d'action, mais aujourd'hui nous franchissons une nouvelle étape. La MRC Avignon prend position pour appuyer les municipalités dans leur volonté d'offrir aux familles et aux personnes âgées des milieux de vie enrichissants et adaptés à leurs besoins.

Même si notre région connaît un vieillissement de sa population, elle attire de plus en plus de jeunes en quête d'une vie meilleure et plus équilibrée. Les municipalités doivent se positionner pour répondre à leurs besoins.

Je tiens à souligner le travail des comités municipaux, composés principalement de bénévoles, qui ont travaillé pendant un peu plus d'un an pour cerner les besoins des familles et développer les politiques. Je remercie le comité de pilotage des politiques familiales municipales (PFM) et municipalités amies des aînés (MADA) de la MRC pour son travail soutenu et sa persévérance malgré les défis imposés par la pandémie de COVID-19.

Bruce Wafer

MAIRE D'ESCUMINAC, REPRÉSENTANT DES DOSSIERS
FAMILLES ET PERSONNES ÂÎNÉES



PRÉSENTATION DU COMITÉ DE PILOTAGE

Un comité de pilotage a validé toutes les étapes de la démarche. Les chargées de projet ont également siégé à certains chantiers de la démarche en développement social de la MRC : enfance, familles, personnes âgées, habitation et logement et transport, des instances qui ont contribué à l'élaboration du contenu de la politique.

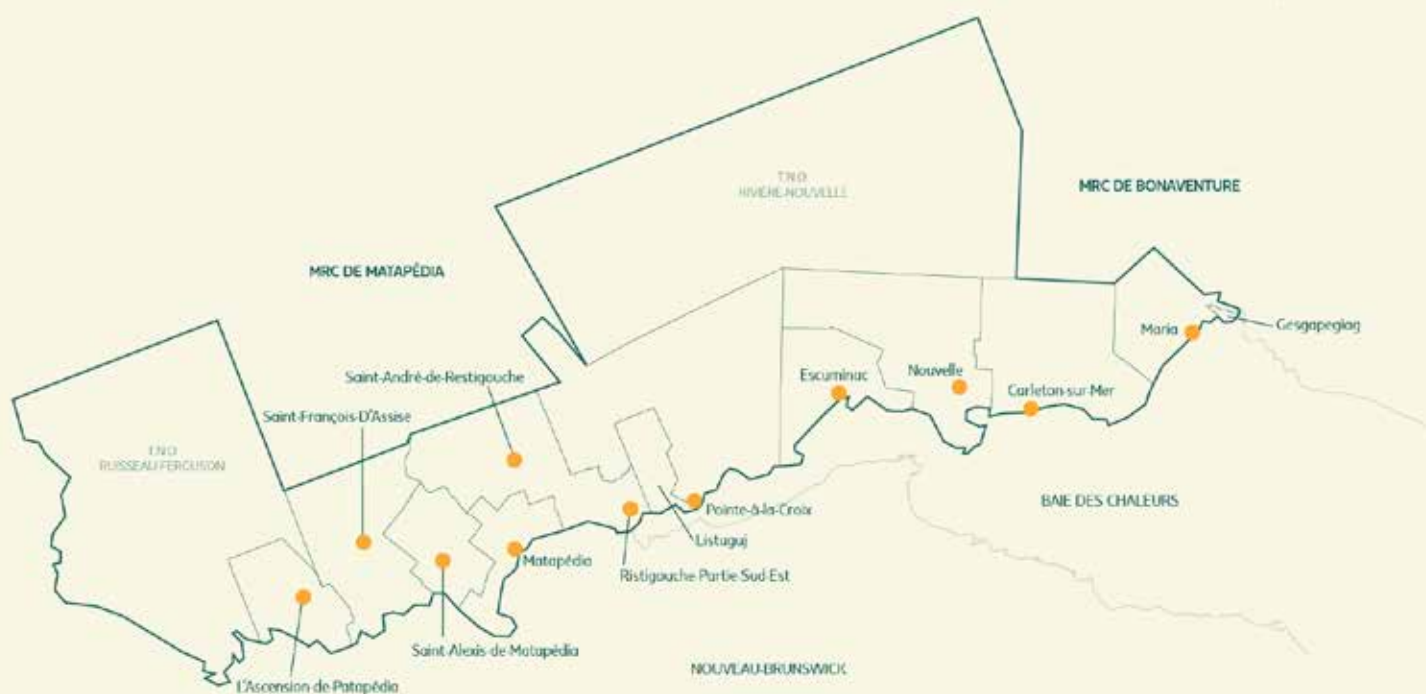
Depuis le début de la démarche, en mai 2020, le comité de pilotage s'est réuni à neuf reprises. Le comité est formé des personnes suivantes :

- Bruce Wafer, maire d'Escuminac, représentant des dossiers familles et personnes âgées;
- Maryève Charland-Lallier, organisatrice communautaire, CISSS de la Gaspésie;
- Mireille Chartrand, organisatrice communautaire, CISSS de la Gaspésie;
- Marie-Christine LeBlanc, coordonnatrice, Maison de la famille Avignon;
- Danielle Perreault, accompagnatrice des démarches PFM-MADA, Espace-MUNI;
- Aude Buévoz, agente de développement territorial, MRC Avignon;
- Matthieu Paradis, agent de développement territorial, MRC Avignon;
- Johanne Poulin, chargée de projet PFM-MADA, MRC Avignon;
- Lisa Guerette, chargée de projet PFM-MADA, MRC Avignon.

Le comité a également pris en compte le résultat des démarches de mise à jour des politiques des familles et des personnes âgées de chacune des 11 municipalités de la MRC, toutes adoptées en 2021.

LE TERRITOIRE

La MRC Avignon, qui fait partie de la région administrative Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, est bornée au nord par la MRC de La Matapédia, à l'est par la MRC de Bonaventure, à l'ouest par la MRC de La Mitis et au sud par la rivière Ristigouche et la baie des Chaleurs. Le territoire comprend onze municipalités, deux territoires non organisés (TNO) et les communautés Mi'gmaq de Gesgapegiag et de Listuguj, qui ne sont toutefois pas régies par la MRC.



FONDEMENTS DE NOTRE POLITIQUE



Photo : Municipalité de Nouvelle – inauguration Terrain de pétanque



Photo : Municipalité Saint-André-de-Restigouche

La MRC Avignon réalise différents mandats liés à l'aménagement du territoire et au développement des milieux de vie, tant sur le plan social que sur le plan économique.

La planification stratégique territoriale 2019-2023 de la MRC Avignon touche l'aménagement et le développement économique, mais aussi les autres sphères de développement, afin de répondre plus globalement aux besoins des municipalités. Cette planification priorise quatre axes de développement, dont le **soutien du développement d'une offre d'activités et de services complémentaires et accessibles aux citoyens**. Pour atteindre cet objectif, la MRC a mis en place une équipe vouée au bien-être collectif. C'est dans le cadre de cette démarche que la MRC veut se doter d'une politique des familles et des personnes âgées.

Par ailleurs, la MRC est également fiduciaire de la démarche en développement social. Les objectifs du plan de communauté qui en découle peuvent être arrimés avec les autres objectifs de développement de la MRC.

Notre mission

DYNAMISER LES MUNICIPALITÉS, LES ORGANISATIONS ET LA POPULATION AFIN D'AMÉNAGER UN MILIEU ACCUEILLANT POUR QUE LES FAMILLES ET LES PERSONNES ÂÎNÉES PUISSENT S'ÉPANOUIR, TRAVAILLER, ENTREPRENDRE ET APPRENDRE.

Nos valeurs

<u>SOLIDARITÉ</u>	Soutenir les familles et les personnes âgées et trouver les ressources nécessaires pour subvenir à leurs besoins.
<u>ENTRAIDE</u>	Favoriser l'entraide et les collaborations.
<u>RESPECT</u>	Respecter l'autonomie et les différences des familles et des personnes âgées.
<u>ÉQUITÉ</u>	Traiter équitablement tous les membres de la communauté, peu importe leur âge et leur situation familiale, sociale ou économique.
<u>INCLUSION</u>	Adapter les projets afin de permettre à toute la population de participer également au développement de leur collectivité.

Définitions

FAMILLE

Ensemble d'individus composé de parents et d'enfants vivant ensemble, soutenus par la famille élargie unie par le sang ou par de multiples autres liens et s'épaulant réciproquement à travers les générations, stimulant ainsi le développement et l'évolution des individus et des sociétés.

PERSONNE ÂÎNÉE

Les personnes deviennent âgées graduellement et à différents moments selon les individus. Cette période est habituellement marquée par la fin des responsabilités parentales, alors que les enfants deviennent adultes, et par le retrait graduel ou complet du marché du travail. Au Canada et au Québec, l'âge de 65 ans est généralement reconnu pour marquer l'entrée dans la phase sociale du vieillissement.

Engagements de la MRC

LA MRC AVIGNON S'ENGAGE À METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DES FAMILLES ET DES PERSONNES ÂNÉES ET D'AGIR :

- **en déployant** les ressources humaines et financières nécessaires à sa mise en œuvre;
- **en accompagnant** les municipalités et les collectivités lors de la planification et la réalisation de leurs projets;
- **en innovant** pour trouver de nouvelles solutions créatives aux défis;
- **en reconnaissant** le rôle indispensable de la population, des partenaires, des municipalités et des organismes qui agissent auprès des familles et des personnes âgées dans le développement de son territoire;
- **en s'appuyant sur une vision à long terme** et évolutive qui tient compte du caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale, éducative, culturelle et économique de son territoire;
- **en visant les principes d'inclusion et d'accessibilité** qui tiennent compte des différents besoins et des réalités territoriales;
- **en agissant concrètement** pour le bien-être et la qualité de vie de sa population et l'amélioration des milieux de vie.

Rôles de la MRC

Assurer un leadership appuyant le dynamisme des municipalités, des organismes et de la population de son territoire.

Encourager, soutenir et favoriser les initiatives des partenaires, des municipalités, des organismes et de la population et les accompagner dans la mise en œuvre des politiques locales des familles et des personnes âgées.

Promouvoir les actions destinées aux familles et aux personnes âgées et diffuser l'information sur tout le territoire.

Représenter les municipalités, les organismes et la population auprès des acteurs qui apportent des solutions aux défis rencontrés sur le territoire.

LA DÉMARCHE

Photo : Mélanie Guèvremont



Photo : Plan de développement de communauté nourricière Matapédia et Les-Plateaux



Photo : Magali Deslauriers

CONTEXTE

Les 11 municipalités de la MRC Avignon ont toutes adopté des politiques des familles et des personnes âgées entre 2013 et 2015. Plusieurs changements favorables à ces membres de la communauté ont été instaurés. Toutefois, les plus petites municipalités ont constaté qu'il est difficile de mettre en œuvre les plans d'action lorsqu'elles n'ont pas les ressources pour la coordination et les actions.

C'est en 2019 que les municipalités ont entrepris une démarche de mise à jour de leurs politiques des familles et des personnes âgées ainsi que de leurs plans d'action accompagnées par la MRC. La MRC a aussi entrepris cette démarche collective afin d'élaborer ses propres politiques territoriales. Deux chargées de projet ont été embauchées en 2020 pour accompagner les démarches municipales et mener l'exercice à la MRC.

Le processus a été bousculé par la pandémie, qui a occasionné certains retards aux échéanciers prévus. Les municipalités et les organisations locales ont eu à composer avec ce défi. Le résultat de ce processus a tout de même été concluant, puisque malgré les retards, les politiques des familles et des personnes âgées, incluant celle de la MRC, ont toutes été adoptées par les conseils municipaux et le conseil de la MRC.



Photo : Municipalité de Nouvelle



Photo : Mélanie Guèvremont

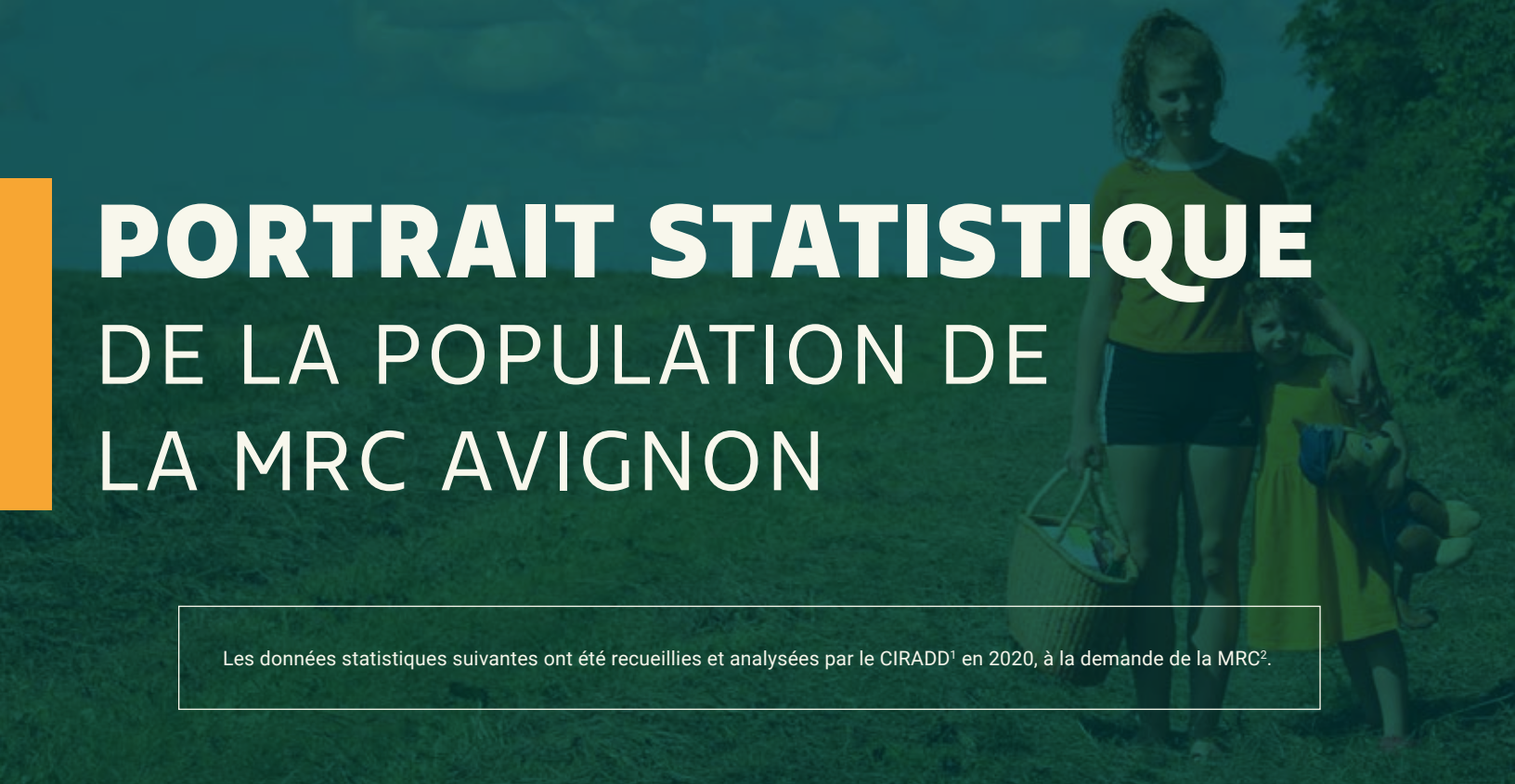
CONSULTATIONS PAR SONDAGE

Au cours de ce processus, les comités locaux ont ciblé les enjeux au sujet desquels ils souhaitaient consulter la population de leur communauté. La même démarche a été effectuée par les membres du comité de pilotage de la MRC. Les chargées de projet ont ensuite mis en commun les questions pour préparer les consultations. En tout, une cinquantaine de questions ont été incluses. Les répondants devaient indiquer leur municipalité de résidence et répondre aux questions sur les enjeux touchant à la fois leur localité et l'ensemble du territoire.

Le questionnaire a été déployé en avril 2021, appuyé par une vaste campagne publicitaire sur les réseaux sociaux, dans les médias écrits et à la radio. Les personnes qui n'avaient pas accès à Internet avaient la possibilité de remplir le questionnaire par écrit. Elles pouvaient aussi contacter les chargées de projet pour répondre au questionnaire au téléphone. Un total de 881 personnes ont répondu, soit 9 % de la population adulte de la MRC.

CONSULTATIONS INDIVIDUELLES ET EN GROUPES

En plus du questionnaire, les chargées de projet sont allées à la rencontre de personnes âgées et de familles, individuellement et en groupes, pour connaître leurs préoccupations. Elles ont également tenu des rencontres avec des groupes de jeunes du secondaire dans les deux écoles du territoire. Enfin, des intervenants d'organismes communautaires qui travaillent avec des groupes vulnérables ont été questionnés sur les besoins prioritaires des personnes qui bénéficient de leurs services.



PORTRAIT STATISTIQUE DE LA POPULATION DE LA MRC AVIGNON

Les données statistiques suivantes ont été recueillies et analysées par le CIRADD¹ en 2020, à la demande de la MRC².

CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION

- Population totale 2018 : 14 736
- Densité de population 2016 : 4,1 hab./km²
- Variation de la population 1996-2018 : -7,31 %
- Taille moyenne des ménages privés 2016 : 2,1
- Taille moyenne des familles de recensement 2016 : 2,7
- Valeur médiane des logements 2016 : 140 174 \$
- % de ménages locataires dans un logement subventionné 2016 : 16,6 %
- Indice de vitalité économique 2018³ : -9,2983
- Le taux de chômage 2016 : 18 %
- Le taux d'emploi 2016 : 43,9 %
- Le taux d'activité 2016 : 53,6 %

Sources : Institut de la statistique du Québec (ISQ), 2018; ISQ, 2020a et Statistique Canada, 2017a.

1. Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable.

2. Jean-Daniel GLAZER ALLARD, Sandrine LEBLANC-FLORENT et Nicolas ROY, *Portrait statistique de la population de la MRC Avignon*, CIRADD, 2020. 84 pages.

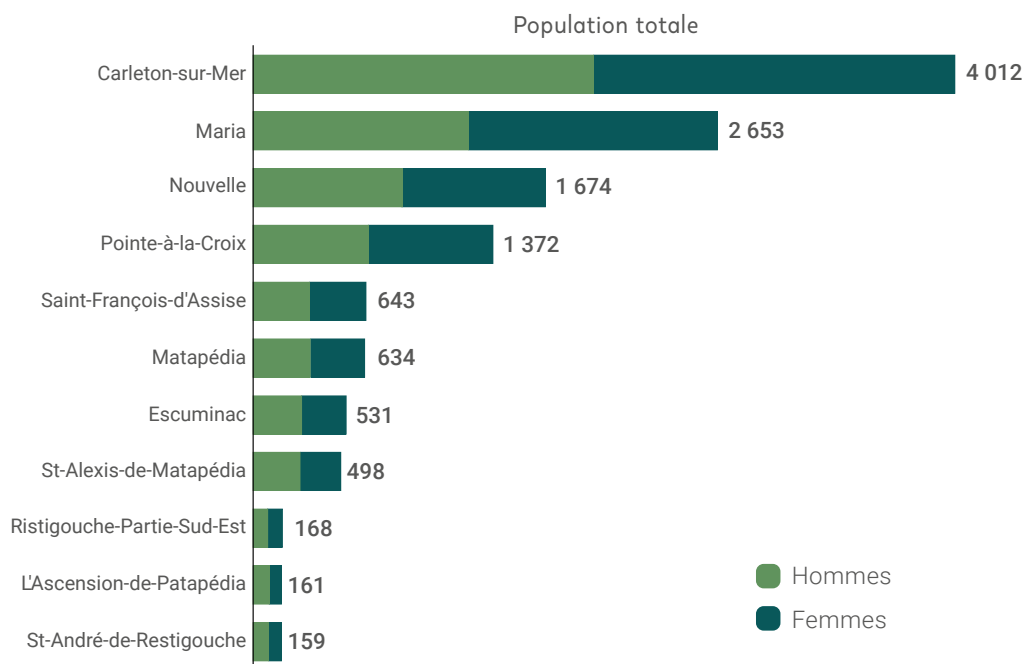
3. « L'indice de vitalité économique des territoires représente la moyenne géométrique des variables normalisées de trois indicateurs, à savoir le taux de travailleurs, le revenu total médian des particuliers et le taux d'accroissement annuel moyen de la population sur cinq ans. Ces indicateurs représentent chacun une dimension essentielle de la vitalité, soit respectivement le marché du travail, le niveau de vie et la dynamique démographique. » (Institut de la statistique du Québec, 2018a)

VARIATION DE LA POPULATION DE LA MRC AVIGNON 1996-2018



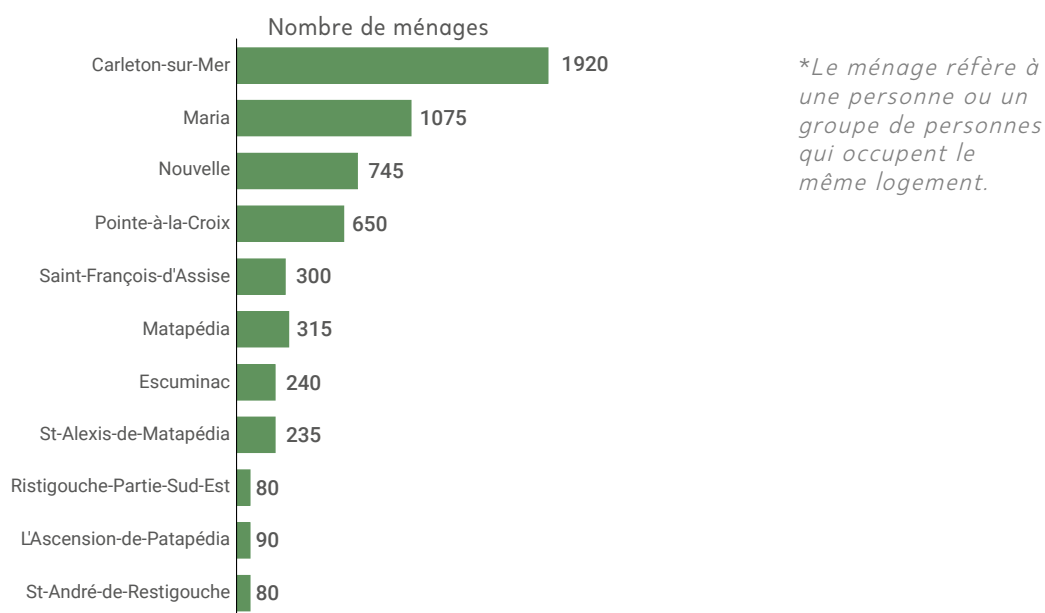
Source : Institut de la statistique du Québec, 2020a.

POPULATION TOTALE ET PAR GENRES DE LA MRC AVIGNON ET DE SES MUNICIPALITÉS (2018)



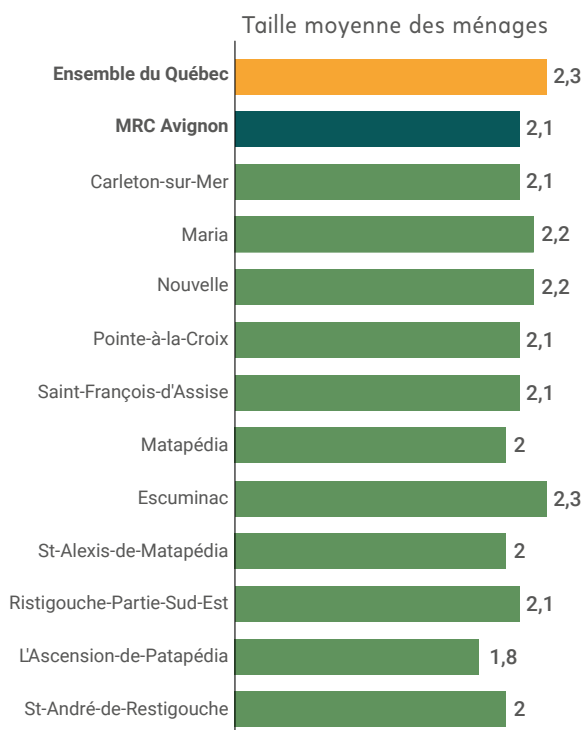
Source : Institut de la statistique du Québec, 2020b.

NOMBRE DE MÉNAGES* PAR MUNICIPALITÉ DANS LA MRC AVIGNON (2016)



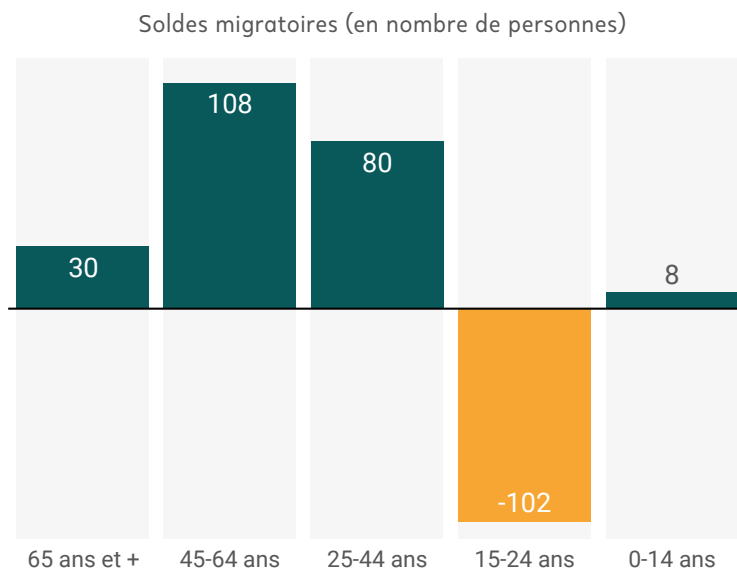
Source : Institut de la statistique du Québec, 2020b.

TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES PAR MUNICIPALITÉ COMPARÉE À CELLES DE LA MRC AVIGNON ET DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC (2016)



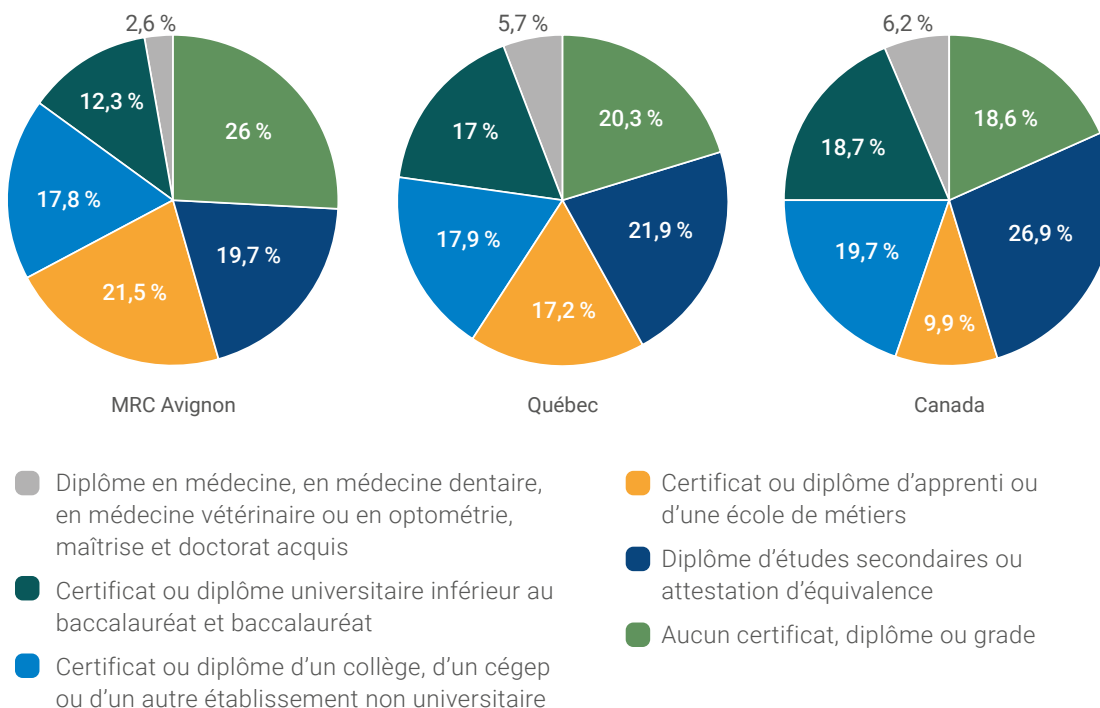
Source : Institut de la statistique du Québec, 2020b.

SOLDES MIGRATOIRES PAR TRANCHES D'ÂGE, MRC AVIGNON (2016-2019)



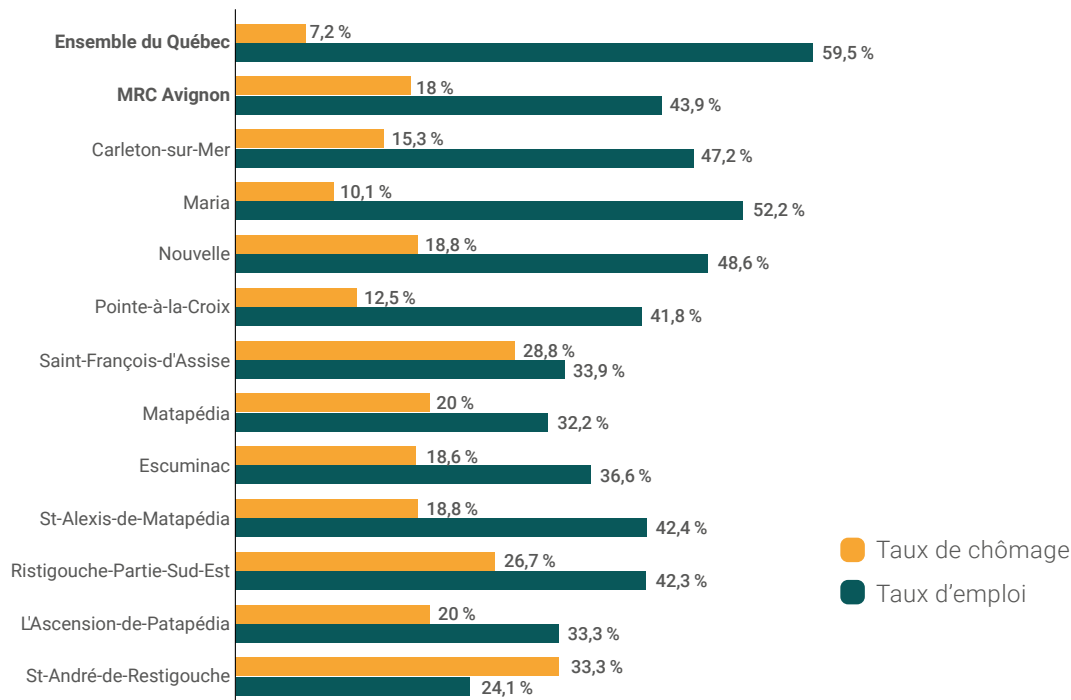
Source : Institut de la statistique du Québec, 2020f.

PLUS HAUT CERTIFICAT, DIPLÔME OU GRADE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS, DANS LES MÉNAGES PRIVÉS DANS LA MRC AVIGNON, COMPARÉ À CEUX DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC ET DU CANADA (2016)



Sources : Statistique Canada, 2017a et Statistique Canada, 2017b.

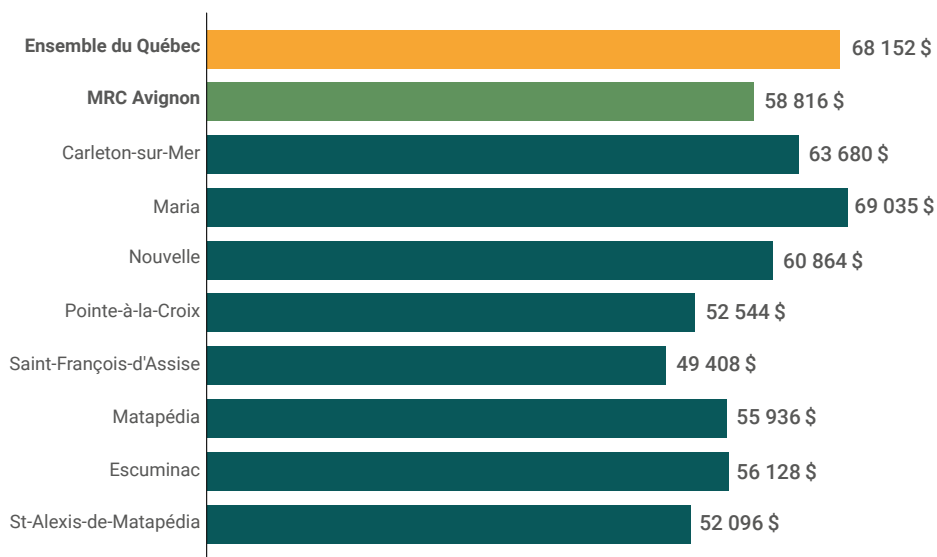
TAUX DE CHÔMAGE ET D'EMPLOI DANS LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC AVIGNON, DANS LA MRC AVIGNON ET DANS L'ENSEMBLE DU QUÉBEC (2016)



Note : Le taux d'emploi correspond au nombre de personnes occupées exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus (Statistique Canada, 2017a).

Source : Statistique Canada, 2017a.

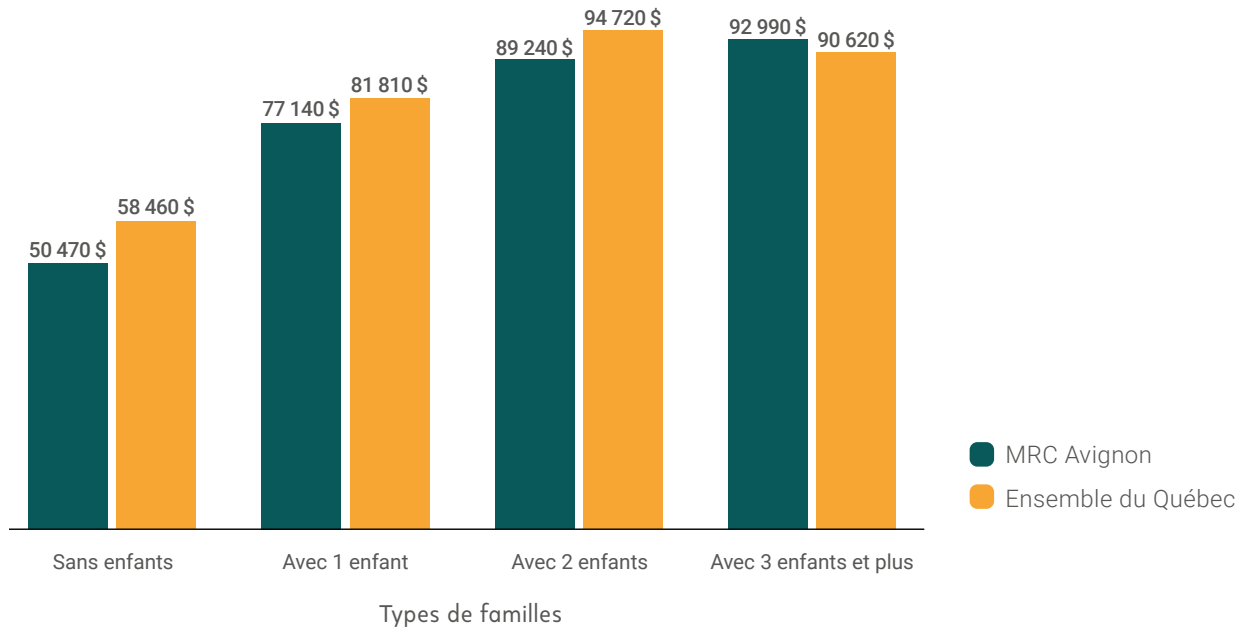
REVENU TOTAL MÉDIAN APRÈS IMPÔT DES FAMILLES ÉCONOMIQUES* DANS LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC AVIGNON, COMPARÉ À CELUI DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC (2015)



* La famille économique est un groupe de deux personnes ou plus habitant dans le même logement et apparentées par le sang, le mariage, l'union libre, l'adoption ou une relation de famille d'accueil.

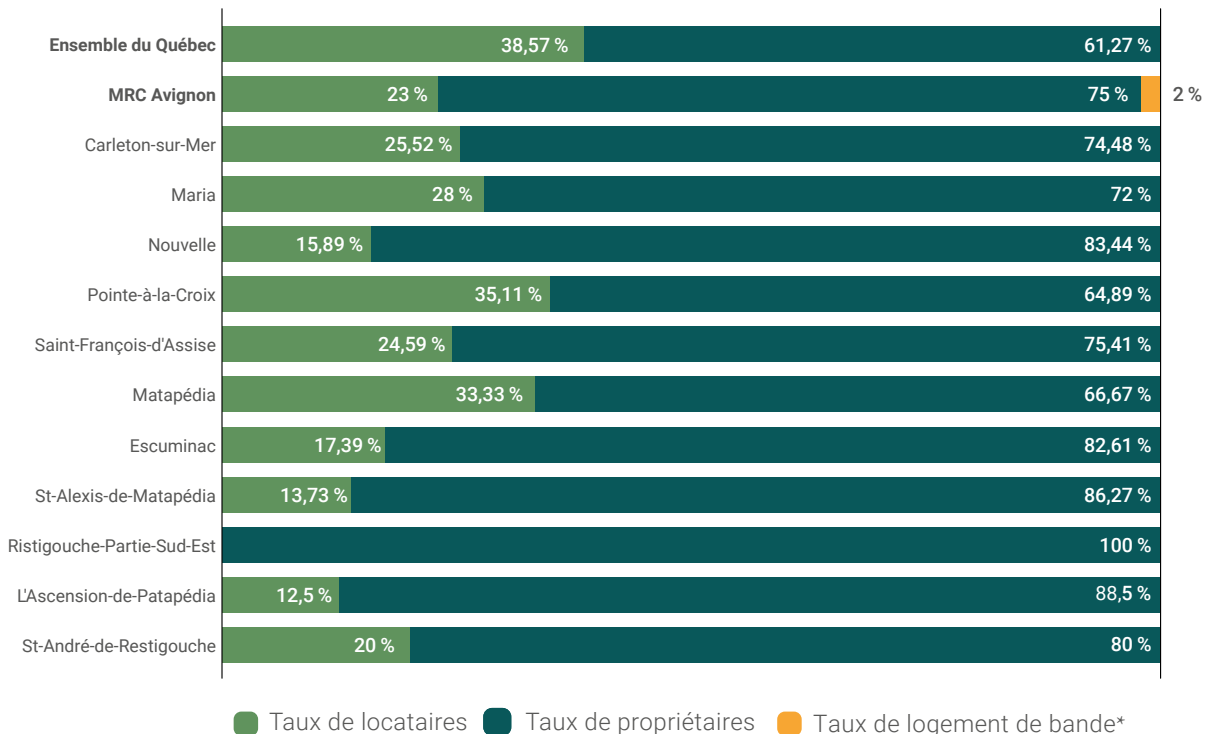
Source : Statistique Canada, 2017b.

REVENU MÉDIAN APRÈS IMPÔT DES FAMILLES ÉCONOMIQUES COMPTANT UN COUPLE, SELON LE TYPE DE FAMILLE, DANS LA MRC AVIGNON (\$) (2016)



Sources : Institut de la statistique du Québec (ISQ), 2019a et ISQ, 2019b.

TAUX DE PROPRIÉTAIRES ET DE LOCATAIRES DANS LA MRC AVIGNON (2016)



Source : Statistique Canada, 2017a.

*Comprend communautés de Listuguj et de Gesgapegiag.

AXES D'INTERVENTION

LES CONSTATS ET LES GRANDES ORIENTATIONS

1. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

CONSTATS

- Les jardins communautaires jouent un rôle important pour la socialisation et l'activité de plein air, mais les comités ont toujours besoin de soutien pour la coordination.
- Les municipalités ont des ressources limitées pour organiser les camps de jour et assurer la qualité des interventions et de la programmation.
- Il y a peu de lieux de rencontres informelles pour les familles et les personnes âgées.

GRANDE ORIENTATION

Collaborer avec les municipalités et les organismes pour qu'ils puissent offrir aux familles et aux personnes âgées une diversité d'activités de loisirs qui répondent à leurs besoins précis.

2. HABITAT ET MILIEU DE VIE

CONSTATS

- La pénurie de logements qui sévit en Gaspésie touche toutes les municipalités de la MRC. Les familles et les personnes âgées ayant déménagé au cours des trois dernières années ont eu de la difficulté à se loger, principalement parce qu'il y a peu d'options.
- L'inadaptation des logements inquiète de plus en plus les personnes âgées en perte d'autonomie : il existe peu d'options en matière d'hébergement fonctionnel et abordable, et les listes d'attente pour les résidences ne peuvent répondre à la demande.

GRANDE ORIENTATION

Contribuer à améliorer la qualité de vie des familles et des personnes âgées du territoire pour leur offrir un milieu de vie agréable, accessible et qui puisse évoluer avec leurs besoins.

3. ORGANISATION MUNICIPALE, COMMUNICATION ET INFORMATION

CONSTATS

- Des acteurs municipaux, particulièrement ceux du centre et de l'ouest de la MRC, reconnaissent que certaines collaborations et mises en commun seraient profitables, mais ne savent pas tous comment y parvenir.
- Les organisations et les comités bénévoles qui organisent des activités communautaires n'ont pas tous les moyens de bien publiciser leurs événements.
- Il est difficile de choisir les meilleurs moyens de joindre la population selon les groupes d'âge.
- Les gens ne connaissent pas bien les services offerts à la population par les organismes.

GRANDE ORIENTATION

Accompagner les municipalités dans le développement d'une stratégie de communication et d'une offre de services à la population.

4. SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

CONSTATS

- La fermeture de l'accès automatique au Nouveau-Brunswick et à son hôpital pendant la pandémie, jumelée à la pénurie de soins de santé et de services sociaux a fragilisé l'accès aux soins de santé pour les résidents et demeure une source d'inquiétude.
- La pénurie de soins de santé et de services sociaux limite l'accessibilité des services de santé réguliers et spécialisés pour la population.

GRANDE ORIENTATION

Utiliser les instances et les moyens appropriés à la MRC pour améliorer les services de santé et les services sociaux du territoire.

5. RESPECT ET INCLUSION SOCIALE

CONSTATS

- Les personnes âgées plus vulnérables se sentent isolées et exclues.
- Les personnes âgées ne sont généralement pas à niveau au regard des nouvelles technologies.
- Le contexte de la pandémie a créé un fort sentiment d'exclusion sociale.

GRANDE ORIENTATION

Briser l'isolement en soutenant les rapprochements intergénérationnels afin d'encourager l'implication des personnes âgées dans leur milieu de vie.

6. SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

CONSTATS

- Les familles gagneraient à connaître davantage la programmation de la Maison de la famille.
- Les parents de jeunes enfants ont parfois de la difficulté à accéder aux services et aux activités municipales ouvertes à tous.
- Les parents ne savent pas qu'ils sont accueillis aux activités de la Maison de la famille Avignon ayant lieu dans d'autres municipalités que la leur.

GRANDE ORIENTATION

S'assurer de travailler en collaboration avec le milieu communautaire du territoire sur les services offerts aux familles.

7. RÉUSSITE ÉDUCATIVE

CONSTATS

- Les plus petites municipalités ont parfois de la difficulté à accéder aux installations scolaires pour mener leurs activités parce que les exigences et les coûts sont hors de portée.
- Les apprentissages liés à l'autonomie alimentaire sont peu intégrés chez les enfants.
- Les services de garde ne répondent pas à la demande des familles.
- Les périodes d'interruptions scolaires prolongées, tel le congé estival, occasionnent une perte des acquis chez les élèves.

GRANDE ORIENTATION

Soutenir les actions entreprises par les organismes et les municipalités pour contribuer à la réussite éducative des enfants du territoire.

8. URBANISME, ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

CONSTATS

- Les répondants au questionnaire souhaitent plus de sentiers de proximité et appuient la préparation d'un sentier reliant les municipalités.
- L'utilisation des sentiers publics par la communauté est fragilisée par des ententes précaires entre les municipalités et des propriétaires privés.
- Les lieux de rencontre extérieurs contribuent au sentiment d'appartenance.

GRANDE ORIENTATION

Contribuer à offrir aux familles et aux personnes âgées des infrastructures de plein air accessibles et sécuritaires répondant à leurs besoins.

9. TRANSPORT ET MOBILITÉ

CONSTATS

- L'absence d'options en transport est constatée pour plusieurs groupes (personnes sans auto, personnes âgées, jeunes), pour de multiples besoins (rendez-vous, courses, activités, etc.).
- Pour les personnes plus âgées ou plus démunies, le besoin de services de taxi, de livraison et d'accompagnement pour les sorties (épicerie et/ou besoins quotidiens) est important.

GRANDE ORIENTATION

Collaborer au développement d'une offre de service en transport qui peut répondre aux besoins actuels et futurs des familles et des personnes âgées du territoire.

10. DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET PARTICIPATION SOCIALE

CONSTATS

- Les municipalités ont de la difficulté à susciter l'intérêt de la population pour les affaires municipales et à assurer l'implication de la relève à l'occasion.

GRANDE ORIENTATION

Mettre en place des moyens favorisant la participation sociale des familles et des personnes âgées du territoire.

11. SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

CONSTATS

- La population âgée et les familles en situation de vulnérabilité sont plus à risque de subir les contrecoups des changements climatiques.
- La maltraitance envers les personnes âgées se manifeste souvent de façon insidieuse.

GRANDE ORIENTATION

S'assurer que les familles et les personnes âgées du territoire évoluent dans un environnement sûr et sécuritaire afin d'assurer leur plein épanouissement dans la collectivité.